

La Présidente

Arrêté n°2025-113 du 11 avril 2025

Portant désignation des membres du Conseil Consultatif du Handicap d'Île-de-France

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9 ;
- VU la délibération N°CR 41-10 du Conseil régional d'Île-de-France en date du 18 novembre 2010 relative à la politique régionale du handicap — Création du conseil consultatif du handicap d'Île-de-France et, notamment, son article 2 (composition) ;
- VU la délibération N°CR 11-14 du Conseil régional d'Île-de-France en date du 13 février 2014, relative à la création de l' « Agenda 22 du Conseil régional — Plan régional pour l'égalité entre les personnes en situation de handicap(s) et les personnes valides », et, notamment, son article 7 (durée illimitée du CCH) ;
- VU la délibération N°CR 2017-45 du conseil régional d'Île-de-France en date du 9 mars 2017, relative à la participation régionale aux fonds départementaux du handicap et à l'amélioration du fonctionnement du CCH et, notamment, son article 6 (le nombre total de ses membres est porté à 40 à parité femmes/hommes) ;
- VU l'arrêté n° 2024-207 du 9 juillet 2024 désignant des membres du Conseil consultatif handicap d'Île-de-France (CCH).

ARRÊTÉ

Article 1er : Sont désignés membres du Conseil consultatif du handicap (CCH) d'Île-de-France :

- En qualité de Président du CCH d'Île-de-France :
 - Monsieur Pierre DENIZIOT, délégué spécial à la promesse républicaine, au handicap et à l'accessibilité
- En qualité de Vice-présidente du CCH d'Île-de-France :
 - Madame Farida ADLANI, vice-présidente du Conseil régional déléguée aux solidarités, à la santé et à la famille
- En qualité de membre du CESER Ile-de-France :
 - Madame Valérie MULLER, Présidente, ou son représentant
- En qualité de membre de la Commission Famille, Action sociale et Handicap du Conseil régional d'Île-de-France :
 - Madame Sylvie PIGANEAU, Conseillère régionale

Conseil régional

▪ En qualité de personnalités qualifiées dans le champ du handicap :

Madame ACHOUR	Saléha	Groupement des Associations Partenaires d'Action Sociale (GAPAS)
Madame BOURGEOIS	Amarantha	Jeunes AiDants Ensemble (JADE)
Madame BRIHI	Déborah	Fondation FALRET
Madame CARPENTIER	Françoise	Fragile X France
Monsieur CHAPEL	Florent	Autisme Info Service
Madame DE LEERSNYDER	Hélène	Votre École Chez Vous
Madame DEL PINO	Stéphanie	
Madame DOUMBIA	Fatoumata	
Monsieur FERTIER	André	Centre national de ressources pour l'accessibilité des loisirs et de la culture (CEMAFORRE)
Monsieur FLEURY	Pascal	Association Valentin Haüy Paris Île-de-France
Madame GARCIA	Maria	Service d'Accompagnement à l'Inclusion Sociale 92 (SAIS 92)
Madame GIBEY	Lydie	Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations, en faveur des personnes en situation de vulnérabilité en IdF (CREAI IDF)
Monsieur GILBERT	Loïc	LADAPT - Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
Monsieur HADDAD	Mourad	Agent du Conseil régional
Monsieur HELAN-CHAPEL	Olivier	Comité régional IDF Handisport
Monsieur HENNEBELLE	Bruno	Ligue Sport Adapté Ile de France
Monsieur HUBERLAND	Pascal	Agent du Conseil régional, entraîneur handisport
Madame LAMOULINE	Alizée	Association de Psychomotriciens
Madame LE RIGUER-GAME	Valérie-Anne	
Monsieur LEGOFF	Sébastien	Comité d'Entente régional IDF

Conseil régional

Madame LEPRETRE	Marie	Entraide Union
Monsieur LOUBAR	Maxime	Professeur "éthique"
Monsieur MERCADIER	Michel	
Madame MORELLEC	Liliane	Association des Paralysés de France Handicap IDF
Monsieur PANDEVANT	Richard	Autistes Sans Frontière
Madame PAPILLON	Catherine	
Monsieur PTAK	Philippe	Fédération Française des Dys
Monsieur RAVAUD	Jean-François	Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (FEDRHA IFR 25 - Inserm DR6)
Monsieur REICHHART	Frédéric	Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI)
Monsieur ROSSIGNOL	Christian	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques 75 (UNAFAM 75)
Madame SCHUSTER	Hélène	Cap'Devant
Madame TABATH	Julia	Association Française contre les Myopathies (AFM Téléthon)
Monsieur TATOU	Daoud	Le Silence des justes
Monsieur TURKAWKA	Jean-Jacques	Service d'Accompagnement à l'Inclusion Sociale 92

Article 2 :

Les présentes désignations sont valables jusqu'au 8 juillet 2027.

Article 3 :

L'arrêté n° 2024-207 du 9 juillet 2024 est abrogé.

Article 4 :

Le présent arrêté qui sera publié, sous forme dématérialisée, sur le portail des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.



Valérie PÉCRESSE

Conseil régional

Protection des données à caractère personnel :

1. Finalité du traitement. En tant que responsable de traitement, la Région Île-de-France met en œuvre un traitement de données vous concernant ayant pour finalité une désignation de représentants.
2. Base juridique du traitement. Le fondement juridique de ce traitement est le respect d'une obligation légale ou réglementaire.
3. Destinataires des données. Les données collectées sont destinées à l'administration régionale, aux élus, aux autorités préfectorales, aux personnes et organismes concernés. Elles ont vocation à être publiées sur le site internet et l'intranet de la Région Île-de-France.
4. Durée de conservation des données. Les données sont conservées pendant 10 ans après la fin de la mandature.
5. Vos droits sur les données. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données.
6. Vous disposez du droit de formuler des directives générales ou particulières relatives à la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.
7. Les demandes relatives à l'exercice de vos droits s'effectuent auprès du Délégué à la Protection des Données dont les coordonnées sont précisées ci-dessous. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Responsable de traitement et Délégué à la Protection des Données. Vous pouvez contacter la Région Île-de-France en tant que responsable de traitement et son délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante :

dpo@iledefrance.fr et à l'adresse postale suivante : Région Île-de-France, Pôle transformation numérique, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr